



Ville de

Morhange ~ Moselle

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 9 avril 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni à 19h00 à l'Hôtel de Ville,

Sous la présidence de Monsieur Christian STINCO, Maire de Morhange.

Membres présents : STINCO Christian, TREUVELOT Bernard, LUDMANN Hélène, MULLER Jean-Paul, ATTOU Malika, BARTH Ronald, BITTE Claude, ROMANAZZI Giancesare, CORDIER Jean, FREY Véronique, HOEHN Sophie, BITTE Myriam, MULLER Sylvie, PERNET Nadine.

Membres absents : MARX Joëlle (procuration à LUDMANN Hélène), MANSUY Régis (procuration à TREUVELOT Bernard), OMAR Hamid (procuration à MULLER Jean-Paul), AKYOL Sultan (procuration à STINCO Christian), CORDONNIER Vincent (procuration à ATTOU Malika), HEIN Célia (procuration à BITTE Myriam), HANIF Djamel, NICOLAS Grégory, PARMENTIER Sylvain.

Le Maire désigne M. BARTH Ronald secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Vie Communale :

- 1 – Servitude de passage - Enedis

Finances :

- 2 – Demande de subvention Amissur – Coussins berlinois
- 3 – Demande de subvention – Département Moselle libérée
- 4 – TFPB – Exonération sur logements avant 01-01-1989
- 5 – TFPB – Exonération constructions logements neufs
- 6 – Taux impôts locaux
- 7 – Mesure d'accompagnement - NEOEN
- 8 – Comptes administratifs et de gestion – Exercice 2023 - Budget principal
- 9 – Affectation du résultat – Exercice 2023 – Budget principal
- 10 – Vote du Budget Primitif – Exercice 2024 – Budget principal
- 11 – Comptes administratifs et de gestion – Exercice 2023 – Budget annexe
Lotissement Montmorency
- 12 – Affectation du résultat – Exercice 2023 - Budget annexe Lotissement
Montmorency
- 13 – Vote Budget Primitif – Exercice 2024 – Budget annexe Lotissement
Montmorency
- 14 – Comptes administratifs et de gestion – Exercice 2023 – Budget annexe Centre
de loisirs de la Mutche
- 15 – Affectation du résultat – Exercice 2023 - Budget annexe Centre de loisirs de

- la Mutche
- 16 – Vote du Budget Primitif – Exercice 2024 – Budget annexe Centre de loisirs de la Mutche
- 17 – Comptes administratifs et de gestion – Exercice 2023 – Budget annexe Cité Des Jardins
- 18 – Affectation du résultat – Exercice 2023 – Budget annexe Cité des Jardins
- 19 – Vote du Budget Primitif – Exercice 2024 – Budget annexe Cité des Jardins
- 20 – Comptes administratifs et de gestion – Exercice 2023 – Budget annexe Hôtel Restaurant
- 21 – Affectation du résultat – Exercice 2023 – Budget annexe Hôtel Restaurant
- 22 – Vote du Budget Primitif – Exercice 2024 – Budget annexe Hôtel Restaurant
- 23 – Comptes administratifs et de gestion – Exercice 2023 – Budget annexe CAP 3000
- 24 – Affectation du résultat – Exercice 2023 – Budget annexe CAP 3000
- 25 – Vote du Budget Primitif – Exercice 2024 – Budget annexe CAP 3000
- 26 – Subventions aux associations
- 27 – Demande de subvention – Région – Eglise protestante
- 28 – Divers

POINT n°1 : Servitude de passage – ENEDIS.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par convention du 6 septembre 2023, il a été consenti au profit de la société ENEDIS, une constitution de servitude relative à l'installation d'une ligne électrique souterraine, conformément au plan ci-joint.

Les parcelles concernées sont situées à MOHRANGE section 3 n°114/110 et 205/043.

Section	Numéro	Lieudit	Nature	Surface
03	114/110	Rue de la Mésange	Sol	11a 43ca
03	205/043	Avenue Albert Schweitzer	Sol	55a 64ca
Total :				67a 07ca

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AUTORISER** le Maire à procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié de constitution de servitude dans les termes suivants :
*« SERVITUDE ENEDIS
 ENEDIS a implanté une ligne électrique souterraine sur les parcelles sises à MOHRANGE section 3 n°114/110 et 205/043. Conformément à la convention sous seing privé du 6 septembre 2023, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude sur ces parcelles et tout document y afférent ».*

POINT n°2 : Demande de subvention départementale AMISSUR – Travaux de sécurisation de rues.

La commune de Morhange souhaite sécuriser les environs de ses écoles en forçant le ralentissement des véhicules circulant sur les voies de passage des élèves.

Pour ralentir la circulation sur ces zones, il est proposé d'intégrer des coussins berlinois :

- Rue du 18 Novembre
- Avenue Leclerc
- Rue Schumann